Image not found or type unknown

Dette d'assurance après une vente de voiture

Par **Laurentlo**, le **02/03/2016** à **14:28**

Bonjour,

J'ai actuellement une dette concernant une assurance, ça date de deux ans, l'huissier me dit qu'il va faire une requête en injonction de payer. Je souhaiterais savoir pendant combien de temps encore il peuvent me réclamer cette dette ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **chaber**, le **02/03/2016** à **17:51**

bonjour

Dans le titre vous parlez de vente de voiture. L'avez vous déclarée à l'assureur en LRAR?

Quelle est la date et la nature de cette réclamation?

Y-a-t il eu titre exécutoire?

En matière d'assurances la prescription est de 2 ans

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés